

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.019.936, un actif net de D : 9.963.751 et un bénéfice de la période de D : 226.782.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

1. Les emplois en titres émis par l'« ATB » et l' « UNIFACTOR » représentent respectivement à la clôture de la période 12,99% et 10,87% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	5 186 648,419	5 926 995,221	6 039 293,772
Obligations et valeurs assimilées		4 732 583,323	5 297 259,953	5 463 622,534
Titres des Organismes de Placement Collectif		454 065,096	629 735,268	575 671,238
Placements monétaires et disponibilités		4 819 835,908	7 246 367,954	5 881 967,317
Placements monétaires	5	2 989 203,838	5 780 933,830	4 490 858,068
Disponibilités		1 830 632,070	1 465 434,124	1 391 109,249
Créances d'exploitation	6	13 452,108	6 889,582	9 538,315
TOTAL ACTIF		10 019 936,435	13 180 252,757	11 930 799,404
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	43 500,336	29 576,229	32 687,343
Autres créditeurs divers	8	12 685,265	12 923,869	18 064,945
TOTAL PASSIF		56 185,601	42 500,098	50 752,288
ACTIF NET				
Capital	9	9 706 928,256	12 723 720,038	11 247 777,639
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		256 822,578	414 032,621	632 269,477
ACTIF NET		9 963 750,834	13 137 752,659	11 880 047,116
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 019 936,435	13 180 252,757	11 930 799,404

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/04/2021 au 30/06/2021	du 01/01/2021 au 30/06/2021	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	10	149 254,802	243 546,708	192 716,756	254 725,571	445 856,633
Revenus des obligations et valeurs assimilées		91 399,414	185 691,320	83 694,284	145 703,099	336 834,161
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		57 855,388	57 855,388	109 022,472	109 022,472	109 022,472
Revenus des placements monétaires	11	129 711,571	189 918,211	93 234,228	186 418,642	309 157,644
Revenus des prises en pension	12	27 369,773	49 971,952	25 085,059	58 904,201	102 389,312
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		306 336,146	483 436,871	311 036,043	500 048,414	857 403,589
Charges de gestion des placements	13	(30 133,952)	(50 171,523)	(22 147,610)	(43 742,513)	(86 772,135)
REVENU NET DES PLACEMENTS		276 202,194	433 265,348	288 888,433	456 305,901	770 631,454
Autres charges	14	(7 595,223)	(13 214,823)	(6 215,958)	(12 099,094)	(24 737,370)
RESULTAT D'EXPLOITATION		268 606,971	420 050,525	282 672,475	444 206,807	745 894,084
Régularisation du résultat d'exploitation		(155 644,139)	(163 227,947)	(44 299,583)	(30 174,186)	(113 624,607)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		112 962,832	256 822,578	238 372,892	414 032,621	632 269,477
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		155 644,139	163 227,947	44 299,583	30 174,186	113 624,607
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(34 780,036)	(29 931,393)	(78 511,203)	(69 447,948)	(62 297,783)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(7 045,012)	(1 317,069)	(13 539,361)	(7 674,756)	10 152,052
RESULTAT NET DE LA PERIODE		226 781,923	388 802,063	190 621,911	367 084,103	693 748,353

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/04/2021 au 30/06/2021</i>	<i>du 01/01/2021 au 30/06/2021</i>	<i>du 01/04/2020 au 30/06/2020</i>	<i>du 01/01/2020 au 30/06/2020</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		226 781,923	388 802,063	190 621,911	367 084,103	693 748,353
Résultat d'exploitation		268 606,971	420 050,525	282 672,475	444 206,807	745 894,084
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(7 045,012)	(1 317,069)	(13 539,361)	(7 674,756)	10 152,052
		(34 780,036)	(29 931,393)	(78 511,203)	(69 447,948)	(62 297,783)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		(2 336 856,022)	(2 305 098,345)	(1 920 564,101)	2 529 934,736	945 564,943
Souscriptions						
- Capital		31 661 776,344	39 712 961,332	4 069 593,864	9 571 602,180	32 588 572,884
- Régularisation des sommes non distribuables		2 209 964,796	2 212 829,379	560 081,959	561 266,620	1 856 106,272
- Régularisation des sommes distribuables		256 334,569	749 060,147	(222 136,627)	134 077,643	1 290 370,228
Rachats						
- Capital		(33 744 186,916)	(41 757 681,724)	(5 845 451,472)	(7 166 116,524)	(31 602 304,608)
- Régularisation des sommes non distribuables		(2 306 647,567)	(2 309 979,385)	(406 216,933)	(406 643,354)	(1 783 184,998)
- Régularisation des sommes distribuables		(414 097,248)	(912 288,094)	(76 434,892)	(164 251,829)	(1 403 994,835)
VARIATION DE L'ACTIF NET		(2 110 074,099)	(1 916 296,282)	(1 729 942,190)	2 897 018,839	1 639 313,296
ACTIF NET						
En début de période		12 073 824,933	11 880 047,116	14 867 694,849	10 240 733,820	10 240 733,820
En fin de période		9 963 750,834	9 963 750,834	13 137 752,659	13 137 752,659	11 880 047,116
NOMBRE D' ACTIONS						
En début de période		100 308	99 973	129 994	90 706	90 706
En fin de période		81 799	81 799	113 308	113 308	99 973
VALEUR LIQUIDATIVE		121,808	121,808	115,947	115,947	118,832
TAUX DE RENDEMENT		1,20%	2,50%	1,38%	2,70%	5,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

• ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à D : 5.186.648,419, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% actif net
Obligations et valeurs assimilés				
		4 619 176,750	4 732 583,323	47,50%
Obligations des sociétés				
		4 618 805,500	4 732 211,499	47,49%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	160 000,000	169 056,965	1,70%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	133 340,000	139 800,156	1,40%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	79 890,000	82 504,789	0,83%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	79 890,000	83 369,348	0,84%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	99 900,000	104 727,186	1,05%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	60 000,000	62 160,394	0,62%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	514 014,246	5,16%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	220 000,000	221 499,009	2,22%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	80 000,000	81 601,721	0,82%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	40 000,000	40 716,038	0,41%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	60 000,000	61 218,460	0,61%
EO ATL 2020-1	5 000	500 000,000	529 123,366	5,31%
EO BTK 2009	1 000	26 625,500	27 155,449	0,27%
EO CIL 2018/1	1 900	114 000,000	118 370,104	1,19%
EO CIL 2017/2	1 110	44 400,000	45 235,547	0,45%
EO CIL 2020/1	10 000	800 000,000	804 786,850	8,08%
EO HL 2016/2	2 000	40 000,000	41 441,973	0,42%
EO HL 2017/2	1 000	40 000,000	42 387,638	0,43%
EO UIB 2009/1	2 000	53 260,000	55 500,713	0,56%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	137 500,000	143 366,767	1,44%
EO UIB SUB 2016	3 000	60 000,000	61 712,746	0,62%
EO BTE 2016	1 500	30 000,000	30 763,923	0,31%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	90 000,000	93 740,303	0,94%
EO BH SUB 2018-1	2 500	100 000,000	101 215,123	1,02%
EO BH SUB 2019-1	2 000	120 000,000	122 551,233	1,23%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	800 000,000	801 735,890	8,05%
EO TLF 2021-1	1 500	150 000,000	152 455,562	1,53%
Emprunt national		371,250	371,824	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	371,250	371,824	0,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		415 501,007	454 065,096	4,56%
Titres des OPCVM		415 501,007	454 065,096	4,56%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	116 944,000	1,17%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	116 194,896	1,17%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	44 915,000	0,45%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	29 600,000	0,30%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	51 787,000	0,52%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	94 624,200	0,95%
TOTAL		5 034 677,757	5 186 648,419	52,06%
Pourcentage par rapport à l'Actif				51,76%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à D : 2.989.203,838 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net
Certificats de dépôt	3 000 000	2 982 380,903	2 989 203,838	30,00%
Certificat de dépôt ATB au 13/07/2021 à 7,25% pour 20 jours	1 000 000	996 790,704	998 074,422	10,02%
Certificat de dépôt TSB au 30/07/2021 à 7,25% pour 30 jours	1 000 000	995 195,693	995 355,836	9,99%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 23/07/2021 à 8,75% pour 50 jours	1 000 000	990 394,506	995 773,580	9,99%
TOTAL		2 982 380,903	2 989 203,838	30,00%
Pourcentage par rapport au total des actifs				29,83%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 13.452,108 contre D : 6.889,582 au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	13 452,108	6 889,582	9 538,315
Total	<u>13 452,108</u>	<u>6 889,582</u>	<u>9 538,315</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 43.500,336 contre D : 29.576,229 au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du dépositaire	14 849,776	8 908,007	11 899,295
Rémunération du gestionnaire	28 650,560	20 668,222	20 788,048
Total	<u>43 500,336</u>	<u>29 576,229</u>	<u>32 687,343</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à D : 12.685,265 contre D : 12.923,869 au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 164,789	4 022,051	9 049,299
CMF	1 712,147	1 093,489	1 207,317
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329	7 808,329
Total	<u>12 685,265</u>	<u>12 923,869</u>	<u>18 064,945</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2021

se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2020

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

Souscriptions réalisées

Montant	39 712 961,332
Nombre de titres émis	352 979
Nombre d'actionnaires nouveaux	81

Rachats effectués

Montant	(41 757 681,724)
Nombre de titres rachetés	(371 153)
Nombre d'actionnaires sortants	(51)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	17 789,683
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 317,069)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	(29 931,393)
Résultat incorporé à la VL (A)	632 269,477
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(114 939,689)

Capital au 30-06-2021

Montant	9 706 928,256
Nombre de titres	81 799
Nombre d'actionnaires	369

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 149.254,802 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021, contre D : 192.716,756 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	91 393,345	185 678,987	83 693,518	145 694,417	336 804,742
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	6,069	12,333	0,766	8,682	29,419
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	57 855,388	57 855,388	109 022,472	109 022,472	109 022,472
Total	149 254,802	243 546,708	192 716,756	254 725,571	445 856,633

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2021 à D : 129.711,571, contre D : 93.234,228 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	14 203,392	19 381,212	7 040,876	20 163,269	37 787,917
Intérêts des certificats de dépôts	115 508,179	170 536,999	86 193,352	166 255,373	271 369,727
Total	129 711,571	189 918,211	93 234,228	186 418,642	309 157,644

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	27 369,773	49 971,952	25 085,059	58 904,201	102 389,312
Total	27 369,773	49 971,952	25 085,059	58 904,201	102 389,312

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 30.133,952, contre D : 22.147,610 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Commission de gestion de la CGI	28 650,561	47 221,042	20 668,223	40 783,739	80 822,073
Rémunération du dépositaire	1 483,391	2 950,481	1 479,387	2 958,774	5 950,062
Total	30 133,952	50 171,523	22 147,610	43 742,513	86 772,135

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 à D : 7.595,223, contre D : 6.215,958 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	Année 2020
Honoraires commissaire aux comptes	2 493,127	4 958,857	2 486,302	4 972,604	9 999,852
Redevance CMF	4 815,224	7 936,319	3 473,657	6 854,415	13 583,557
Contribution Sociale de Solidarité	200,000	200,000	200,000	200,000	200,000
Autres	86,872	119,647	55,999	72,075	953,961
Total	7 595,223	13 214,823	6 215,958	12 099,094	24 737,370

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.